

Code Natura 2000 : A 379

Bruant ortolan

Carte d'identité

Nom scientifique : *Emberiza hortulana***Classification :** oiseau, passereau**Taille :** 16 cm**Poids :** 19 à 27 g**Présence en Wallonie :** migrateur rare, ne niche plus**Nid :** au sol**Nombre d'œufs :** 4 à 6**Nombre de nidification :** 1 ou 2 par an**Hivernage :** Afrique tropicale**Alimentation :** graines, invertébrés**Protection :** arrêt de la chasse illégale, amélioration des habitats

Identifier

De nos jours, il est très rare d'observer des bruants ortolans en Wallonie. L'observateur attentif aura peut-être la chance de repérer un mâle dans une petite troupe de bruants jaunes, lorsqu'ils se rassemblent après la nidification. Le mâle adulte de l'ortolan se distingue du bruant jaune par son ventre roux, sa tête gris-vert, ses moustaches jaunes, son bec couleur chair et son croupion brun ; il est donc assez facile à voir. Les jeunes passent plus facilement inaperçus avec leur plumage terne.

Observer

Le bruant ortolan ne niche plus en Wallonie depuis les années '50. La disparition de son habitat a fortement affecté les populations qui étaient déjà faibles au début du XX^{ème} siècle. De temps en temps, un mâle chante dans une lande ou un milieu bocager (camps militaires...) mais cela reste exceptionnel. Dans nos régions, l'ortolan est particulièrement exigeant car il se trouve en limite d'aire de répartition. Dans son aire de nidification, il réclame peu de pluie, une agriculture très extensive avec un bocage développé, des zones nues et des buissons. Il apprécie les zones en pente douce, bien exposées. En Wallonie, l'espèce reste observable en période de migration.

Protéger

L'explication de son extinction en Wallonie (et en Belgique) peut être donnée par différents facteurs : changement et intensification des pratiques agricoles après la seconde guerre mondiale, remembrements, printemps pluvieux et humides successifs alors que la population ne se portait pas trop bien, chasse intensive en migration...



© J. Fouarge

Le bruant ortolan passe en migration dans différents milieux, il n'est pas possible de donner des recommandations pour aménager des sites de migration particuliers si ce n'est de maintenir des éteules ou des céréales sur pied dans les cultures. L'implantation de mesures agri-environnementales en culture est aussi favorable à cette espèce.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

